FRANCE ALZHEIMER
& MALADIES APPARENTÉES

Un malade, c'est toute une famille qui a besoin d'aide

Groupe de parole



De quoi s'agit-il ?

Le groupe de parole est un espace d'écoute et de soutien pour les proches aidants accompagnant une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.

Animé par un psychologue, il favorise les échanges autour des difficultés vécues et des expériences partagées.Dans un climat de confiance, chacun peut prendre du recul, trouver des repères et mieux vivre son rôle d'aidant.

Quels sont les objectifs ?

• Diminuer l'angoisse et la culpabilité des proches aidants en favorisant une meilleure compréhension des comportements liés à la maladie.
• Prévenir les situations d'épuisement afin de préserver la santé physique et psychique des proches aidants et leur équilibre familial et social.
• Apporter du soutien et rompre le sentiment de solitude grâce aux échanges entre familles partageant des expériences similaires.
• Favoriser l'expression du vécu, la découverte de stratégies d'accompagnement et l'inscription dans un parcours d'aide global incluant le répit.

À qui cela s'adresse ?

Le groupe de parole s'adresse aux proches aidants accompagnant une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée et qui souhaitent échanger, partager leur vécu et trouver du soutien auprès de personnes vivant des situations similaires.

Il s'inscrit dans un cycle de 8 à 12 séances. À l'issue de ce cycle, une orientation vers d'autres actions de l'association peut être proposée, afin de poursuivre l'accompagnement et de répondre aux besoins repérés.»



« On voit les choses sous un autre jour, on prend de la hauteur, on s'apaise collectivement. »

Simone B.

L'INFO EN +

Ouvert à tous et sans obligation d'adhésion, le groupe de parole se tient en règle générale une fois par mois durant deux heures.

NB : Un entretien préalable à l'inscription au groupe de parole est réalisé par le/la psychologue afin de constituer des groupes de 6 à 12 personnes, composés en fonction des profils et des besoins spécifiques de chacun.

Créée en 1985, France Alzheimer et maladies apparentées est la seule association nationale de familles reconnue d'utilité publique sur la maladie. Elle peut compter sur l'expertise et la force de 102 associations départementales et territoriales engagées au plus près des familles.

Nos missions

- ✓ Accompagner et soutenir les familles concernées.
- ✓ Sensibiliser l'opinion et impliquer les pouvoirs publics.
- ✓ Contribuer au progrès de la recherche.
- ✓ Former les professionnels de santé.

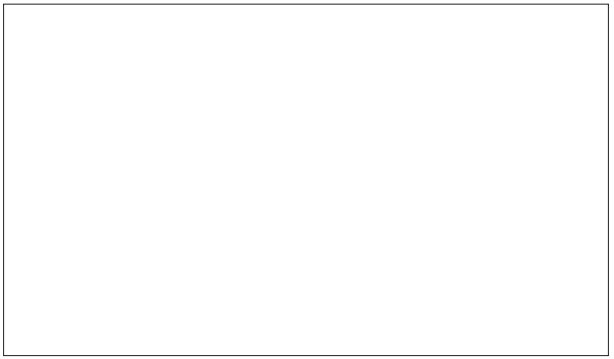


Illustration : Fabien Gilbert - 2026

Avec le soutien de la Caisse nationale de **solidarité pour l'autonomie**

cnsa

Imprimé avec le soutien de :

fondation ROGER DE SPOELBERCH

Union nationale des associations
France Alzheimer et maladies apparentées

11 rue Tronchet – 75008 Paris
www.francealzheimer.org